

L'équilibre extérieur

Bernard Bonin

Volume 41, Number 1, April–June 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002968ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002968ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bonin, B. (1965). L'équilibre extérieur. *L'Actualité économique*, 41(1), 109–114.
<https://doi.org/10.7202/1002968ar>

sur l'ensemble de l'année, sans autre spécification, correspond, pour les mois d'été, à ce qui est bien près d'être une situation de sur-emploi en Ontario (le cas de l'économie agricole des Prairies pouvant être, ici, négligé), mais à des taux de chômage d'hiver encore largement excessifs dans les Maritimes, dans le Québec, et dans une moindre mesure en Colombie-Britannique. Étant donné l'importance relative de l'économie de l'Ontario et l'impossibilité où l'on se trouverait d'effectuer des transferts significatifs de main-d'œuvre des régions à excédent d'offre de travail à cette région unique de pénurie relative, des mesures déflationnistes devront être mises en branle longtemps avant que la situation puisse être considérée comme satisfaisante dans les régions les moins favorisées. Tel que formulé, donc, l'objectif d'emploi annuel moyen à 97 p.c. de la main-d'œuvre ne paraît pas satisfaisant pour les fins d'une politique réaliste, étant donné les caractéristiques particulières aux différentes économies régionales.

En somme, donc, les buts que nous propose le C.E.C. sont à la fois ambitieux et décevants, du moins par rapport à l'orientation générale des politiques qui sont proposées pour atteindre l'objectif fixé. Aussi longtemps que l'on n'aura pas fractionné l'objectif général en une série d'objectifs régionaux particuliers et que l'on s'en tiendra à des propositions de politiques à la fois sommaires et globales, on n'aura pas fait de progrès sensible. Mais ce qui importe alors, c'est de constater qu'en abandonnant l'approche globale pour essayer de cerner de plus près les problèmes, on risque de rencontrer des difficultés de politique qui ne comporteront pas de solution dans le cadre du néo-libéralisme actuellement prévalent.

Pierre HARVEY

L'équilibre extérieur Étant donné que l'évolution de plusieurs facteurs échappe au contrôle des autorités nationales, les projections concernant les échanges extérieurs se révèlent toujours particulièrement aléatoires et représentent souvent la pierre d'achoppement à laquelle se butent les efforts de planification. Un plan est, en effet, un tout dont la cohérence est assurée

et il suffit que l'un des équilibres fondamentaux¹ soit modifié pour que le reste doive être révisé. On comprendra facilement que cette constatation devient très importante lorsque l'on se trouve en présence d'une économie ouverte. Or, on l'a dit tellement souvent que c'est devenu une affirmation triviale, l'économie canadienne est une économie très ouverte.

On a enregistré, au cours des périodes passées de forte croissance de l'économie canadienne, des hausses rapides aussi bien des importations que des exportations. Si l'économie canadienne doit réaliser le potentiel de croissance que le Conseil lui attribue, on devra enregistrer, encore là, un accroissement important des exportations d'ici 1970 ; la même chose se produira du côté des importations. Or, durant les périodes antérieures de forte expansion, les importations canadiennes ont augmenté plus rapidement que les exportations. Comme le taux de croissance annuel souhaité de 5.5 p.c. est l'un des plus élevés au monde, on peut, en première approximation, penser que la même chose se produira d'ici 1970. Dans ces conditions, si l'on désire éviter que l'expansion soit freinée par des difficultés à la balance des paiements, on devra réaliser une excellente performance du côté des exportations car des périodes de prospérité se traduisent le plus souvent, pour le Canada, par des déficits importants à la balance des comptes courants.

Certains facteurs ont compliqué la tâche du Canada au cours des années récentes² :

1) depuis 10 ans, ses termes d'échange se sont détériorés de 8 p.c. ;

2) le commerce des produits primaires ou semi-fabriqués a crû relativement lentement au cours des dernières années³ ;

3) une part substantielle des exportations canadiennes va vers deux marchés qui n'ont pas fait montre d'un trop grand dynamisme au cours des dernières années, les États-Unis et le Royaume-Uni.

1. Voir François Perroux : *Le IV^e Plan Français*, P.U.F., 1962.

2. Voir *Objectifs économiques du Canada pour 1970*, Conseil Économique du Canada, décembre 1964, pp. 85-88.

3. Il continuera d'ailleurs d'en être ainsi selon J.-R. Downs, *Export Projections to 1970*, étude préparée à la demande du Conseil. Cette étude a été publiée après que l'exposé ci-dessous eut été fait.

On prévoit toutefois au Conseil une amélioration des conditions mondiales d'ici 1970 et on table d'ailleurs sur cette amélioration.

Une fois exposé le contexte dans lequel se produira l'évolution du commerce canadien au cours des prochaines années, examinons ce que nécessite la réalisation des objectifs de croissance du Canada du point de vue des échanges extérieurs.

Disons, tout d'abord, que, dans l'esprit du Conseil, le potentiel d'exportations du Canada d'ici 1970 est fonction de quatre facteurs :

- 1) la croissance des marchés étrangers ;
- 2) l'accès à ces marchés ;
- 3) la capacité concurrentielle des exportateurs canadiens ;
- 4) leur dynamisme, particulièrement en ce qui concerne le marketing de leurs produits.

Qu'est-ce au juste que ce potentiel d'exportations ? De 1926 à 1963, pour chaque un pour cent d'augmentation de la production industrielle des États-Unis, des pays de l'Europe occidentale et du Japon, le Canada a obtenu un accroissement de 1.13 p.c. dans ses exportations non agricoles. En ne considérant que les États-Unis, pour chaque un pour cent d'accroissement de la production industrielle américaine, le Canada a obtenu un accroissement de 1.2 p.c. dans ses exportations non agricoles. C'est ainsi que sur la base du taux de croissance prévu de 5.5 p.c. pour les pays de l'O.C.D.E., on obtiendrait 6.2 p.c. d'accroissement annuel des exportations canadiennes de 1963 à 1970. Toutefois, comme le taux de croissance prévu aux États-Unis est inférieur à celui des pays de l'O.C.D.E. et comme on prévoit une croissance relativement faible des exportations agricoles, le Conseil a retenu comme objectif un taux d'accroissement annuel des exportations canadiennes de l'ordre de 5.3 p.c. Ceci signifie que les exportations canadiennes, à l'exclusion des réexportations seraient en 1970, en volume, de 45 p.c. environ plus élevées qu'en 1963.

Est-ce réalisable ? Pour répondre à cette question, il est bon de consulter le passé. Or, les pourcentages d'accroissement des principales exportations canadiennes, depuis la guerre, ont été les suivants ⁴ :

4. *Objectifs économiques...*, op. cit., p. 92.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

	1946-1963	1950-1960	1960-1963
Matières premières	8.6	10.7	6.0
Produits semi-fabriqués	4.5	3.9	4.0
Produits manufacturés	0.7	1.3	21.0
Total	4.6	4.9	5.0

Si l'on tient compte de l'ensemble des exportations, le taux d'accroissement annuel fut de 4.3 p.c. de 1953 à 1963 ; on désire obtenir, on le sait, 5.3 p.c. de 1963 à 1970. Le Conseil reconnaît qu'il est difficile de prévoir le comportement futur des exportations agricoles. Toutefois, en se basant sur les renseignements à sa disposition, il croit qu'elles augmenteront moins rapidement que les autres. Si bien que la réalisation de l'objectif d'un accroissement annuel de 5.3 p.c. est fonction d'un taux de croissance annuel de 1.5 p.c. pour les exportations agricoles et de 6.2 p.c. pour les autres. Mais comme on s'attend à ce que le commerce des matières premières et des produits semi-fabriqués croisse plutôt lentement, la réalisation de l'objectif suppose une augmentation annuelle de 10 p.c. dans les exportations canadiennes de produits manufacturés. C'est une augmentation assez forte même si le tableau nous montre que ces exportations se sont accrues de 21 p.c. par année, de 1960 à 1963, résultat obtenu, sans doute en bonne partie, grâce à la « dépréciation organisée » de 1961-62 qui a permis aux exportateurs canadiens d'accroître leur position concurrentielle. Sur l'objectif fixé en rapport avec les exportations, on peut conclure, semble-t-il, qu'il s'agit d'un objectif optimiste mais probablement réalisable si les hypothèses qu'a faites le Conseil se révèlent fondées.

En ce qui concerne les importations, compte tenu des tendances passées, c'est-à-dire, d'une croissance plus rapide des importations que du P.N.B. au cours des périodes de prospérité, on a prévu un accroissement annuel de 6.5 p.c., en volume, de 1963 à 1970. Il est important de noter que ce taux de croissance est basé sur l'hypothèse que le niveau des importations, en 1970, ne représentera pas une part du marché domestique plus importante que la moyenne de 1955-59 ⁵. De plus, le taux de croissance envisagé pour 1963-70 serait « sensiblement plus faible » que le taux réel de 1950 à 1956. Or, nous savons que, durant les périodes de prospérité, les importations augmentent plus que le P.N.B. Pourquoi alors, la tendance

5. Objectifs..., op. cit., p. 97.

se renverserait-elle ? On en chercherait, en vain, la raison dans le rapport du Conseil.

Sur la base de ces calculs, à quelle situation aboutit-on du point de vue de la balance des paiements ? Rappelons-nous seulement que le potentiel d'exportations a été calculé d'une façon telle « qu'il suppose une tenue des exportations qui serait sensiblement du même ordre que celle qui a typiquement accompagné les périodes antérieures de croissance économique rapide et soutenue au Canada et dans le monde »⁶. On s'est donc basé sur l'une des hypothèses parmi les plus optimistes possibles. Quant au potentiel d'importations, il « est fondé sur des hypothèses qui impliquent un taux d'augmentation des importations canadiennes par rapport à la production, un peu moins prononcé que celui des périodes antérieures de forte croissance au Canada et dans le monde »⁷. Encore là, on a donc choisi une hypothèse plutôt optimiste.

Pourtant, même dans cette hypothèse optimiste, on arrive à un déficit à la balance commerciale de l'ordre de 500 millions de dollars en 1970. En effet, en tenant compte de l'évolution des prix, on arrive à un potentiel d'exportations de 10.5 milliards de dollars en 1970 et à un potentiel d'importations de 11.0 milliards⁸.

Quant au compte « services » pour lequel le Conseil n'a pas fourni suffisamment de renseignements concernant les méthodes de calcul, on envisage, pour 1970, un déficit de l'ordre de 1.5 milliard de dollars. Ceci nous amènerait à une balance des comptes courants déficitaire de 1.5 à 2.0 milliards de dollars. Comme on n'envisage pas, avec raison, la possibilité d'une amélioration sensible, à court terme ou à moyen terme, de la balance des services, on peut donc régler ce problème de deux façons si l'on exclut un retour à un taux de change fluctuant et les dons de l'étranger : 1) par des entrées de capitaux étrangers ; 2) en améliorant sensiblement la balance commerciale.

Si l'on tient pour certaine l'impossibilité de financer un tel déficit à même les réserves officielles d'or et de devises, il faudra bien prévoir une entrée nette importante de capitaux étrangers qui serait probablement de l'ordre de celle que l'on a connue lors du

6. *Objectifs...*, op. cit., p. 97.

7. *Idem.*

8. *Idem.*, p. 98.

« boom » de 1956-57. Or, dans les conditions actuelles, il est à peu près impensable d'espérer de telles entrées. Les Américains sont, en effet, disposés à investir au Canada des capitaux mais sous une forme que le Canada aimerait réduire (les investissements directs), et sont plutôt réticents face à la sortie de capitaux que le Canada accueillerait volontiers (les placements de portefeuille). De plus, l'incompatibilité d'un réel financement extérieur avec la politique actuelle du gouvernement qui vise à obtenir une réduction de la dépendance de l'économie canadienne par rapport au capital étranger apparaît clairement.

Le Conseil se rend d'ailleurs fort bien compte de l'impraticabilité d'une telle solution⁹ et se voit réduit à souhaiter un accroissement des exportations plus considérable que le « potentiel » tel qu'il a été défini dans le rapport. Si bien que la hausse des exportations devra être beaucoup plus considérable que le 5.3 p.c. annuel souhaité qui apparaît lui-même comme un objectif probablement réalisable mais ne péchant certainement pas par un pessimisme exagéré. Reste à savoir si le nouvel objectif (à déterminer) sera, lui, réalisable.

Bernard BONIN

Consommation, investissement, prix, monnaie et croissance

Les dépenses de consommation

Les conclusions du Conseil
Économique du Canada rela-

tives aux dépenses de consommation, en 1970, sont conditionnées, évidemment, par celles qui touchent au potentiel de production. La consommation, est-il d'ailleurs besoin de le rappeler, est l'élément dominant de la demande globale de biens et de services : en 1962-1963, elle représentait en moyenne 68.3 p.c. de la dépense nationale brute. À long terme, elle tend à l'emporter sur les autres composantes de la dépense nationale brute dont elle constituait 67.2, 67.7 et 66.5 p.c. respectivement au cours des années 1926-28, 1946-48 et 1956-57.

9. Dans son rapport annuel, publié postérieurement à cet exposé, le gouverneur de la Banque du Canada se dit convaincu du caractère inacceptable d'un tel déficit. Voir p. 7.